

S. G. Mgr Archambault, évêque de Joliette, et éducateur distingué, M. le chanoine Piette, curé de la cathédrale, et le personnel de l'évêché; M. l'abbé Gervais, Principal de l'école normale, le R. P. Supérieur du collège et quelques professeurs, l'honorable M. Décarie, Secrétaire de la Province, l'honorable P.-B. de LaBruère, Surintendant de l'Instruction publique, l'honorable juge Dugas, M. Tellier, M. P. P. et membre du conseil de l'Instruction publique, J.-P.-O. Guilbault, M. P., C.-J. Magnan, Inspecteur général; M. le Maire de la ville et les conseillers, M. J.-A. Paquin, inspecteur régional, M. Omer Héroux du *Devoir* et M. Gervais de l'*Etoile du Nord*, M. Michaud, professeur à l'Ecole normale de Joliette, et plusieurs autres personnes dont les noms nous échappent étaient à la réunion.

M. Tellier, l'honorable M. Décarie et S. G. Mgr Archambault, ont appuyé de l'autorité de leur parole les conseils du Surintendant et les remarques de l'Inspecteur général.

Dans un premier Montréal paru dans *Le Devoir* du 12 mars, M. Omer Héroux a admirablement "photographié" la convention. Nous citons en entier cet article intéressant:

"J'ai passé la journée d'hier au milieu des commissaires d'écoles de la région de Joliette. J'avoue que cela repose délicieusement du débat sur la marine et des députés qui chantent le coq. Cela donne pareillement une plus haute et plus consolante idée de la nature humaine.

La politique parlementaire fait un peu l'effet d'une crise qui pousse à la surface toutes les impuretés du sang. Dans une réunion comme celle d'hier, on a le plaisir de toucher le fond solide de la race et d'éprouver ses magnifiques forces de résistance. Les hommes politiques même y apparaissent sous leur meilleur jour, et c'était grand plaisir de voir MM. Tellier et Décarie, adversaires d'hier et de demain, s'accorder à donner de sages conseils. Le chef de l'Opposition a parlé avec son habituelle élévation de pensée, avec l'exceptionnelle autorité dont il jouit dans cette région où tous le connaissent. Je ne me rappelle pas avoir entendu le Secrétaire provincial faire un plus utile discours.

Les auditeurs étaient venus de tous les points des deux comtés de Berthier et de Joliette; pas une commission scolaire n'avait omis de se faire représenter. De braves gens avaient fait vingt-cinq et trente milles de voitures pour rencontrer le Surintendant et l'Inspecteur général. C'est une belle preuve de l'intérêt qu'ils portent aux choses de l'éducation. On en trouvera une autre dans ce fait, signalé par l'Inspecteur régional, M. Paquin: la moyenne des traitements portée cette année de \$138 à \$160; on installera dans les écoles un millier de pupitres nouveaux et on construira une dizaine de nouvelles maisons d'écoles.

A ces cultivateurs, peu encombrés de théories, mais tout pleins de bons sentiments et d'un rude bon sens, les orateurs ont d'ailleurs parlé de la façon la plus directe, avec une sûre entente de la vie rurale. Je n'ai pas assisté à une réunion publique où il y ait eu moins de phrases en l'air ou de discours à côté.

Le surintendant de l'Instruction publique — que ses soixante-dix ans passés n'empêchent point de se prodiguer dans ces réunions, et dont la présence est pour les commissaires une vivante leçon, — a nettement précisé l'importance et la haute dignité du rôle que la loi confère aux membres des commissions scolaires. Il a fait le tableau de leurs obligations maîtresses et montré avec quel soin ils doivent veiller au choix et à l'embellissement de l'emplacement scolaire, à la construction et à l'aménagement de l'école, au choix et au bon traitement de l'institutrice (salaire et logement), etc., etc.

Dans les termes les plus simples et les plus clairs, il a montré les avantages que la province accorde aux municipalités qui veulent relever le traitement de leurs institutrices et il a justifié les différentes mesures d'hygiène qu'exige le gouvernement. Il a fait un énergique et émouvant plaidoyer en faveur des institutrices, demandé la constitution de bibliothèques scolaires et insisté sur le rôle agricole de l'école primaire, sur le soin avec lequel maîtres et maîtresses doivent travailler à inspirer aux enfants le goût de la campagne.

Plus jeune et très ardent, l'Inspecteur général a repris sur un ton plus vif encore la thèse de M. Roucher de la Bruère, la fortifiant de statistiques locales, lui donnant des applications les plus directes, montrant, par exemple, dans quelle mesure les changements trop fréquents dans la direc-